

tières nationales.

Considéré en soi, chacun des gestes de coopération suscité par l'année de la coopération internationale profitait intrinsèquement à chacun des individus et des organisations qui l'ont posé. Mais, ce qui est plus important encore dans l'ensemble, c'est que la somme de ces activités proclamait de nouveau avec éclat l'importance de la coopération internationale dans la solution des problèmes communs.

Les Canadiens croient que l'idée de coopération internationale ne doit pas être considérée comme terminée au 31 décembre 1965. L'année de la coopération internationale était envisagée plutôt comme douze mois d'efforts particulièrement soutenus dans un programme à long terme de rapports internationaux. Au Canada, ces activités ont été encouragées par un Conseil national dirigé par M. Roby Kidd, directeur de l'Association canadienne pour l'éducation des adultes et fondateur de l'Institut canadien d'outre-mer. Je pourrais peut-être illustrer le dévouement de M. Kidd envers l'idée de la coopération internationale en vous disant qu'après avoir lancé avec succès le programme canadien de l'A.C.I. en 1965, il s'est rendu en Inde pour accepter une tâche à l'Université de Rajasthan à Jaipur concernant l'A.C.I.

Durant l'année 1965, quelques 200 organismes nationaux du Canada ont entrepris des activités spéciales à l'appui de l'année de la coopération internationale. Ces travaux couvraient une gamme qui s'étendait de la coopération dans les domaines de l'éducation, des arts, de la science et des sports, à la remise d'aliments, de vêtements et de livres pour la population des pays en voie de développement et jusqu'à des colloques et des conférences sur le tourisme et les voyages. Au Canada, l'année a également été soulignée par de nombreux articles, des programmes de radio et de télévision et une émission de timbres spéciaux de l'année de la coopération internationale.

L'accueil favorable que le Canada a fait à l'année de la coopération internationale se révèle dans le fait que les manifestations du centenaire l'an prochain comporteront un élément de l'année de la coopération internationale sous forme d'une campagne spéciale d'assistance aux pays en voie de développement. A cette fin, un programme de développement international du centenaire a été formé pour poursuivre les travaux entrepris durant l'année de la coopération internationale en établissant des cadres grâce auxquels les organismes privés et les individus pourront commémorer le centenaire